

LA LETTRE D'INFORMATION AOÛT 2024

Mairie - CCAS

Un geste fort pour nos jeunes

La prochaine saison d'hiver 2024-2025, les jeunes Montvalezanais pourront obtenir leur forfait saison sans aucun frais.



Le Conseil Municipal, réuni en séance le 1^{er} août dernier a décidé à l'unanimité de confier le dossier à son CCAS qui assurera la mise en œuvre de cette action **sur son périmètre géographique uniquement.**

Estimant par ailleurs, que donner un accès privilégié à notre jeunesse était une action sociale majeure et d'intérêt général dans la préparation des forces vives de notre station, les élus ont décidé à l'unanimité également, de **redistribuer ce forfait saison hiver 2024-2025 sans appliquer aucun frais aux bénéficiaires.** Les membres du CCAS ont également confirmé cette position.

Les frais dossiers qui étaient jusque-là appliqués (pour mémoire, 64€ pour le forfait 2023-2024), ne le seront plus. **Les jeunes Montvalezanais de moins de 18 ans** (nés en 2007 et après; 1 parent au moins habitant à l'année sur la commune de Montvalezan) **et les enfants scolarisés à l'école primaire de La Rosière** pendant la période hivernale 2024-2025 **pourront donc obtenir gratuitement leur forfait de ski pour la prochaine saison.**

Les formulaires de demande sont en ligne sur notre site internet et les dossiers sont à déposer en mairie de Montvalezan **pour le vendredi 18 octobre 2024 au plus tard.**

SCANNEZ MOI



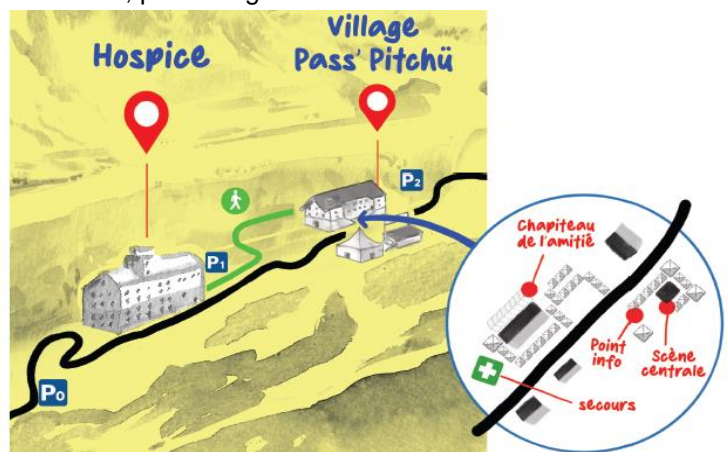
Contact : Justine COUVREUR, spop@montvalezan.fr

Département de La Savoie – Vallée d'Aoste

Grande première au Col du Petit-St-Bernard

Rassembler les populations des deux territoires alpins voisins autour d'un « événement populaire et inédit », c'est l'objectif de cette première Fête des Alpes qui se tiendra au Col du Petit-St-Bernard ce dimanche 1^{er} septembre de 10h à 18h.

Au programme de cette fête populaire : musique, danse, artisanat, patrimoine, visites guidées au départ de l'Hospice pour découvrir les trésors historiques et culturels communs ainsi que les richesses partagées du territoire. Retrouvez également la traditionnelle Pass' Pitchü et de nombreuses animations pour cette Fête des Alpes inédite. Des parkings sont matérialisés aux abords du site et notre navette a été mise à disposition pour assurer des va-et-vient entre ces parking P0 et P2 tout au long de la journée. Des places de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) sont prévues aux parkings P0, P1 et P2. Le sentier piéton, animé et bordé d'activités, permet également de relier les différents sites.



Pour cette occasion, l'Office de Tourisme de La Rosière organise **une montée cycliste** arrivant au Col.

Retrouvez le programme détaillé de la journée en ligne sur notre site internet.

SCANNEZ MOI



Mairie – Statistiques et données

Le chiffre du mois

2662 Le nombre de visiteurs de la Fête de la Terre organisée par les Jeunes Agriculteurs de Savoie le 11 août dernier. (comptage mairie)

Contact : Heidi GAIDET, stats@montvalezan.fr

Mairie – Urbanisme - Services Techniques

Les bimâts de quartiers supprimés

A l'unanimité, la Commission Tourisme du 14 mai dernier a estimé que les panneaux bimâts de quartier sont devenus inopérants.



Depuis leur installation en 2007, les modalités d'orientation des usagers et vacanciers ont fondamentalement évolué. L'adressage été mis en place et les noms de rue ont remplacé la plupart des noms de quartier qui avaient été inventés à l'époque (exemple, Les Papillons). De plus, aucune carte touristique ne fait désormais apparaître ces noms de quartier contrairement à précédemment. La technologie s'est également considérablement développée. Avec la généralisation des smartphones, les usagers utilisent le guidage par GPS via l'adressage ou encore le Plan Station Interactif (PSI), une « web appli » créée par l'Office de Tourisme de La Rosière. Constatant l'inopérance de ces panneaux, et dans le but de réduire la surcharge visuelle dans notre paysage, la Commission Tourisme a décidé de **faire retirer, dès cet automne, tous les panneaux bimâts** par nos services techniques.

Toutefois, une signalétique simple sera mise en place pour localiser les quartiers historiques et présentant un intérêt patrimonial (exemple : Vieux Village ; Les Eucherts...).

Contact : Antoine DELORME, urbanisme@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population

Formation aux premiers secours

Seconde édition de la formation aux premiers secours offerte par la mairie à ceux qui souhaitent être mieux armés face à l'accident.



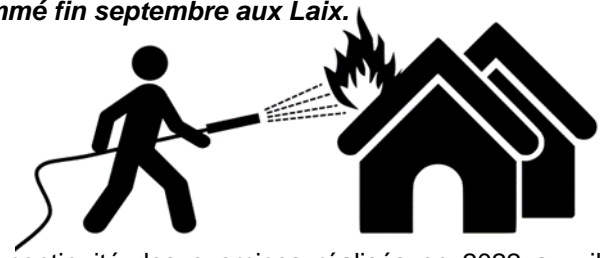
Le **vendredi 13 septembre prochain**, les formateurs de La Croix Rouge interviendront de 8h30 à 16h30. La mairie de Montvalezan offre le pique-nique de mi-journée. Cette formation est gratuite et ouverte à toutes et tous sous réserve d'attester sur l'honneur ne jamais avoir suivi ou ne pas avoir suivi de formation aux gestes de secours depuis le 1er janvier 2018. Pour solliciter votre inscription, transmettez votre demande, coordonnées et attestation sur l'honneur au Service Population de la mairie.

Contact : Justine COUVREUR, spop@montvalezan.fr

Mairie – Centre des Pompiers de Bourg-St-Maurice

Nouvel exercice avec la population

Parce que savoir intervenir en sécurité sur les premières minutes d'un feu avant l'arrivée des pompiers est d'intérêt général, un nouvel entraînement ouvert à la population est programmé fin septembre aux Laix.



Dans la continuité des exercices réalisés en 2022 au village du Châtelard, en 2023 à La Rochette, nous réitérons cette année avec une nouvelle formation organisée au village de Les Laix. Les pompiers seront de nouveau présents pour dispenser leurs précieux conseils et vous permettre, le cas échéant, d'intervenir de manière efficiente dans les premières minutes d'un incendie. **Tous les habitants de la commune sont invités** à cet exercice, qui se tiendra le **MARDI 24 SEPTEMBRE à 18H** (repli météo le mercredi 25 septembre).

Contact : Virginie ALLUT, ufj@montvalezan.fr

Mairie – Office de Tourisme

La Photo du mois

Le 14 août dernier, le Sentier du Trésor du Fort a été inauguré en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Bruno Charlot. L'État a apporté 80 % de subventions (du montant hors taxes) pour ce projet.



Mairie – CCAS - Ressources Humaines

Rejoignez-nous

La mairie recrute pour une durée de 8 mois:

- un(e) **Chargé(e) de Bonheur** en service civique

La mairie recrute pour la prochaine saison d'hiver :

- deux Conducteurs/Conductrices Poids Lourds ;
- quatre Conducteurs/Conductrices d'Engins polyvalents ;
- un(e) Agent/Agente de Dénivellement Manuel, propreté ;
- quatre Agents/Agentes de surveillance de la voie publique ;
- Un(e) Gardien/Gardiennne de la Maison du Ski ;
- Un(e) Agent/Agentes Péri-scolaire.

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **Responsable du Centre Technique Municipal** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Comptable** pour son service Finances ;
- un(e) **Assistant(e)-Mécanicien(ne) Polyvalent(e)** pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Technique Polyvalent** au profil Espaces Verts pour ses Services Techniques.

Retrouvez les annonces sur notre site internet.

Contact : Sara PIETRASANTA, rh@montvalezan.fr

